

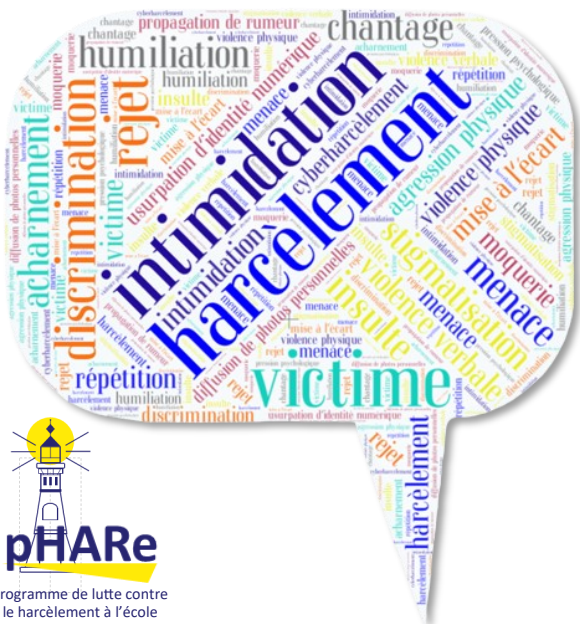
LE HARCÈLEMENT C'EST :

la VIOLENCE

la RÉPÉTITION

la DISPROPORTION DES FORCES

Tous les enfants sont susceptibles d'être touchés par le harcèlement.



LE CYBERHARCÈLEMENT

Le cyberharcèlement se pratique via les messages, les e-mails, les réseaux sociaux, les chats de jeux ou d'applications...

« Aucun enfant, aucun adolescent ne doit subir cela, personne ne doit rester silencieux ! »*

Il est essentiel de sensibiliser les enfants sur le fléau du harcèlement.

NOTA BENE

Les actes de violence entre élèves ne relèvent pas tous de situations de harcèlement. Quoi qu'il en soit, la communauté éducative est attentive aux signaux de micro-violences et à tout acte malveillant.

AGISSONS ENSEMBLE
contre le harcèlement !



NON AU HARCÈLEMENT

3018



education.gouv.fr/nonauharcèlement

*<https://www.education.gouv.fr/non-au-harcèlement/mon-enfant-est-victime-de-harcèlement-323014>

pHARe Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

S'engager contre le harcèlement à l'école :
COMPRENDRE, PRÉVENIR, AGIR

[parents]

QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME pHARe ?

Il s'agit du plan de prévention national du harcèlement scolaire. Les membres de la communauté éducative doivent suivre des formations pour mieux connaître ce phénomène, le prévenir et intervenir dans le traitement des faits de harcèlement. Les élèves seront aussi informés à ce sujet et éduqués pour mieux vivre ensemble, développer leur empathie.



pHARe

Avec le label pHARe, l'école ou l'établissement signe une charte
Le programme pHARe

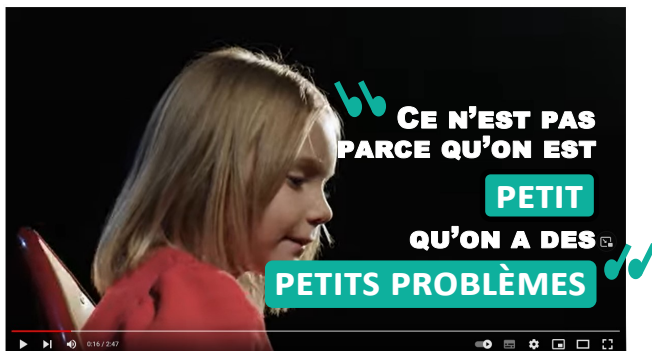
MON ENFANT EST-IL VICTIME ?

QUELS SONT *les signaux* DEVANT M'ALERER ?

Vous pouvez repérer les signes d'anxiété, d'irritabilité, repli sur soi, baisse des résultats scolaires, trouble du sommeil...



Le harcèlement, qu'est-ce que c'est ?



Clip de sensibilisation 2020 Non au Harcèlement

à l'école

INFORMER LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

Il s'agit d'informer les adultes de l'école, l'enseignant de votre enfant, le directeur ou la directrice de l'école, le ou la responsable du périscolaire. Vous pouvez évoquer les difficultés rencontrées par votre enfant (moqueries, insultes, vols, coups...).

MON ENFANT EST VICTIME

Il subit des violences : verbales, morales et/ou physiques.

ÉCOUTE

DIALOGUE

EMPATHIE

Intéressez-vous à la journée de votre enfant et à ce qu'il a ressenti. Il est important qu'il puisse **mettre des mots sur ses émotions**.

Vous pouvez poser des questions ouvertes. Il s'agit d'**écouter sans jugement votre enfant** afin qu'il sente qu'il a votre entière attention et afin de ne pas interrompre son effort de communication.

Votre enfant doit se sentir en confiance et savoir que vous êtes disponible pour l'écouter. Ainsi, s'il rencontre un problème, il viendra plus facilement se confier.

Vous pouvez le féliciter d'avoir eu le courage de vous en parler. Il a **besoin d'être entendu, compris** et qu'on prenne la mesure de ce qui lui arrive : « ce que tu subis est intolérable. » Il s'agit ensuite de lui dire qu'il **n'est plus seul** et que les violences qu'il subit doivent cesser.

MON ENFANT EST TÉMOIN

Il a assisté ou a observé des faits relatifs au harcèlement.

Les témoins ont un rôle clé. Selon leur comportement, en riant ou en restant dans la passivité, ils encouragent le harceleur, ou en s'interposant, en dénonçant les situations, ils **permettent au harcèlement de cesser**.

LE CYBERHARCÈLEMENT



Comment protéger mon enfant ?

- ▶ accompagner votre enfant pour un usage responsable du numérique ;
- ▶ lui expliquer que nos paroles, même sur un écran, ont des conséquences réelles ;
- ▶ installer le contrôle parental sur les appareils numériques ;
- ▶ vérifier les paramètres de sécurité des programmes ;
- ▶ en cas de cyberharcèlement, enregistrer des preuves (captures d'écran) ;
- ▶ signaler les comportements suspects sur les réseaux sociaux ;
- ▶ bloquer les responsables de commentaires insultants.

OÙ TROUVER DES INFORMATIONS SUR LE HARCÈLEMENT ?

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
education.gouv.fr

NON AU HARCÈLEMENT

Comprendre le harcèlement | Agir | C'est aussi à vous | Progresser plus

MON ENFANT EST VICTIME DE HARCÈLEMENT

Si votre enfant subit de façon répétée des violences verbales, morales, physiques et des vols, il est victime de harcèlement. Aucun enfant, aucun adolescent ne doit subir cela, personne ne doit le recevoir.